

STAGE DEPARTEMENTAL
DU SNES-FSU DE L'AUDE :

« AGIR SYNDICALEMENT AU SEIN DE SON ETABLISSEMENT »



JEUDI 10 FEVRIER 2022
de 9h à 17h
Au Lycée Jules Fil
Carcassonne

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Santé : quels sont nos droits et comment les faire respecter ? (congé maladie ordinaire, congé longue durée, mi temps thérapeutique...)
Participation de l'employeur à la couverture mutuelle : que cache cette participation ?
- AESH : les actualités de la profession ? (statut, rémunération, PIAL...)
- Lycée : point sur les réformes du lycée (réforme du Bac, Plan Local d'Evaluation, ...)
- DHG : comment comprendre une DHG ? Quels sont les enjeux de la répartition ?

Stage de formation syndicale: un droit à utiliser!

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence **sans perte de traitement ni rattrapage d'heures**. Organisés par le SNES-FSU sous l'égide de l'Institut de formation IRHSES (organisme de formation agréé), ces stages sont ouverts à tous les fonctionnaires, syndiqués ou non, titulaires ou contractuels, dans la limite de 12 jours par an et par personne. Les frais de déplacement seront remboursés aux syndiqués.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Remplir une demande de congé de formation syndicale au moins un mois avant la date du stage, soit **AVANT LE 10/01/2022**.

Vous n'avez pas à fournir de convocation. N'hésitez pas à nous signaler toute demande abusive, nous interviendrons pour faire respecter vos droits.

Nous signaler votre inscription par mail à snes-aude@montpellier.snes.edu